



## **Journée internationale des infirmières : en pleine lutte contre le Covid-19, le personnel infirmier mérite reconnaissance, respect et protection**

**Genève, Suisse ; 11 mai 2020** – Le personnel infirmier et l'ensemble des professionnels de la santé en première ligne du combat contre le Covid-19 méritent notre reconnaissance et notre respect pour les efforts qu'ils déploient afin de sauver des vies et pour les sacrifices personnels auxquels ils consentent, alors qu'ils sont eux-mêmes exposés à des risques accrus pour leur propre santé et que, dans certains contextes, ils sont également victimes d'ostracisme, de harcèlement et de violence.

Ce mardi 12 mai, le Conseil International des Infirmières et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge célèbrent conjointement la Journée internationale des infirmières. Il s'agit de rendre hommage aux membres du personnel infirmier du monde entier, en particulier à tous ceux qui font face à une augmentation inédite de leur volume de travail due à la prise en charge des malades du Covid-19, tout en assurant le fonctionnement d'autres services de santé essentiels.

Si de nombreuses communautés ont à cœur de saluer l'action des professionnels de la santé, il est inquiétant de constater que dans d'autres contextes, le personnel infirmier et d'autres personnels de santé sont la cible de harcèlement et de violence – parfois dans les transports en commun, voire à leur domicile – à cause de leur implication même dans la lutte contre le Covid-19.

« Les membres du personnel infirmier sont les premiers à sauver des vies dans le monde. Ils mettent leur santé en péril et, trop souvent, ils sacrifient des moments en famille pour soigner les personnes atteintes du Covid-19 », indique Robert Mardini, le directeur général du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « On ne peut que se réjouir du fait que des infirmières et des infirmiers soient mis à l'honneur par de nombreuses communautés, mais il est à déplorer que d'autres soient victimes de harcèlement, de stigmatisation et même d'agression. »

« La sécurité des personnels de santé pendant cette pandémie est essentielle pour que les communautés puissent lutter contre la maladie. Non seulement ils sauvent des personnes atteintes du Covid-19, mais ils assurent également la continuité d'autres services de santé indispensables, notamment en cas d'accident et d'autres maladies », explique le secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Jagan Chapagain. « Nous craignons que les pressions exercées par la pandémie sur le personnel médical et les systèmes de santé ne conduisent à un point de rupture, en particulier dans les contextes vulnérables et précaires. »

« Nous ne pouvons qu'être choqués par la stigmatisation et la violence dont sont victimes le personnel infirmier et d'autres personnels de santé dans certains pays. La seule attitude à



adopter face à cela est la tolérance zéro », déclare Annette Kennedy, présidente du Conseil International des Infirmières. « Pendant cette pandémie, les infirmières et les infirmiers de première ligne sont à juste titre devenus des héros, mais ce sont aussi des mères et des pères ordinaires qui ont une famille à protéger. Ils doivent pouvoir travailler sans craindre de manquer d'équipements de protection individuelle ou d'être harcelés ou agressés. »

Le personnel infirmier qui œuvre au service des communautés vulnérables dans les régions les plus pauvres du monde est également particulièrement exposé au risque de contracter le Covid-19. Pour Annette Kennedy, le fait que l'année 2020 ait été désignée « année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier » par l'Assemblée mondiale de la Santé est une marque de reconnaissance on ne peut plus visionnaire.

Les équipements de protection individuelle, ou EPI, sont indispensables pour les personnels de santé, qui devraient être les premiers à en bénéficier. En outre, il est urgent de garantir la mise à disposition et l'accessibilité de ces équipements et d'autres fournitures médicales dans les pays à faible revenu et dans les pays en conflit. Cela passe par la prise de mesures à l'échelon national et par une coopération intergouvernementale.

Dans les pays les plus durement touchés par la pandémie mais où les systèmes de santé fonctionnent de façon assez satisfaisante, environ dix pour cent des professionnels de la santé ont contracté le Covid-19 – un taux extrêmement élevé mais probablement en dessous de la réalité. Dans les endroits où le système de santé est déjà mis à rude épreuve par les conflits ou un manque d'investissements de longue date, ce chiffre pourrait être encore plus important.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et le Conseil International des Infirmières demandent aux gouvernements de s'engager à assurer la protection et la sécurité du personnel infirmier et des autres personnels de santé, en particulier dans les contextes aux ressources limitées ou en proie à une catastrophe ou un conflit. Ce n'est qu'en préservant la santé et la sécurité des professionnels de la santé que nous – collectivités et communauté internationale – pourrons fournir une prise en charge médicale efficace à l'heure du Covid-19.

\* \* \*

Pour plus d'informations :

Aurélie Lachant, Comité international de la Croix-Rouge : +41 79 244 64 05 ou [alachant@icrc.org](mailto:alachant@icrc.org)

Laura Ngô-Fontaine, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : +41 79 570 44 18 ou [laura.ngofontaine@ifrc.org](mailto:laura.ngofontaine@ifrc.org)

Gyorgy Madarasz, Conseil International des Infirmières : +41 22 908 01 16 ou [madarasz@icn.ch](mailto:madarasz@icn.ch)